Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 24 octobre 2007 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics

NOR : *SJSS0767427A*

La ministre de la santé, de la jeunesse et des sports et le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code général des impôts, notamment l'article 281 *octies ;*

Vu le décret n° 82-253 du 16 mars 1982 portant application des articles L. 618 et L. 619 (L. 5123-2 et L. 5123-3) du code de la santé publique ;

Vu l'avis de la Commission de la transparence,

Arrêtent :

Art. 1er. – La liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics est modifiée conformément aux dispositions qui figurent en annexe.

Art. 2. – Le directeur général de la santé et le directeur de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 octobre 2007.

La ministre de la santé,
de la jeunesse et des sports,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur
du financement
du système de soins,
J.-P. VINQUANT

L'adjointe à la sous-directrice
de la politique des pratiques
et produits de santé,
D. GOLINELLI

Le ministre du budget, des comptes publics
et de la fonction publique,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur
du financement
du sytème de soins,
J.-P. VINQUANT

ANNEXE

(4 inscriptions)

Les spécialités pharmaceutiques suivantes sont inscrites sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics :

CODE CIP	PRÉSENTATION
380 539-4	ARANESP 130 microgrammes (darbepoetin alfa), solution injectable, 0,65 ml en seringue préremplie (B/1) (laboratoires AMGEN SAS).

CODE CIP	PRÉSENTATION
380 540-2	ARANESP 130 microgrammes (darbepoetin alfa), solution injectable, 0,65 ml en seringue préremplie (B/4) (laboratoires AMGEN SAS).
380 546-0	ARANESP 130 microgrammes (darbepoetin alfa), solution injectable, 0,65 ml en stylo prérempli (B/1) (laboratoires AMGEN SAS).
380 547-7	ARANESP 130 microgrammes (darbepoetin alfa), solution injectable, 0,65 ml en stylo prérempli (B/4) (laboratoires AMGEN SAS).